



Akita Américain Club de France
et Chiens de Thaïlande et de Taïwan

Club de Race officiel affilié à la S.C.C.

22^{ème} REGIONALE D'ELEVAGE

ROUEN (76) *Au parc des expositions*



Jugés par M. Patrick Dewaele

Samedi 7 décembre 2024 14h00

Spéciale de Race jugée M. Pierre-Alexandre Lemaire le samedi matin

Renseignements auprès de l'AACF - Inscriptions sur www.cedia.fr

Concours pris en compte pour le classement "Top Race" du Club

PROGRAMME :

- **13h00 Accueil des participants et contrôle vétérinaire**

- **14h00 Début des jugements** : Bangkaew de Thaïlande, Chien Thaïlandais à crête dorsale et Akita Américain
 - Baby mâle
 - Puppy mâle
 - Jeune mâle
 - Vétéran mâle
 - Vénéritable mâle
 - Intermédiaire mâle
 - Ouverte mâle
 - Champion mâle
 - Compagnie mâle et femelle avec désignation du coup de cœur du juge
 - Baby femelle
 - Puppy femelle
 - Jeune femelle
 - Vétéran femelle
 - Vénéritable femelle
 - Intermédiaire femelle
 - Ouverte femelle
 - Champion femelle

- Désignation du Meilleur Baby, Meilleur Puppy, Meilleur Jeune, Meilleur Vétéran, Meilleur Vénéritable, Meilleur Champion, Meilleur Adulte Mâle, Mâle Adulte Femelle, Meilleur de Race, Meilleur du sexe opposé, Best in Show des 3 races.
- Désignation des Meilleurs Lots (Couple, Paire, Reproducteur et Affixe)
- **Apéro offert aux participants**
- **Après les jugements : TAN et Confirmations**

**Clôtures le 22/11/2024 par courrier (date de réception du courrier)
et le 24/11/2024 minuit par internet.**

Tarifs réduits pour les membres du club (à jour de leur cotisation 2024).

ENGAGEMENTS PAR INTERNET : www.cedia.fr

[07/12/24 Spéciale de Race \(le matin\) , jugée par Pierre-Alexandre LEMAIRE](#)
[\(inscription sur cedia.fr\)](#)

CATALOGUES UNIQUEMENT SUR COMMANDE.

Exposition en intérieure

Si engagement par papier, une feuille par chien – **ECRIRE EN MAJUSCULES, LISIBLEMENT** (photocopie acceptée)

Feuille d'inscription, à retourner, **accompagnée du titre de paiement bancaire ou postal libellé** à l'ordre de l'A.A.C.F. et adresser le tout à :

M. Olivier VALDAN – REGIONALE D'ELEVAGE n°22 – 4, rue St Antoine 68190 RAEDERSHEIM

Tout engagement non accompagné de son règlement ou hors délai sera refusé

**L'accusé de réception pour l'accès à la manifestation ainsi que les numéros de passage, vous seront envoyés par internet
(nous préciser sur l'inscription si vous n'avez pas de mail).**

AKITA AMERICAIN CLUB DE FRANCE

Samedi 7 décembre 2024

DEMANDE DE PARTICIPATION

Numéro d'adhérent : Mâle Femelle Race :

NOM du Chien :

Né (e) le

N° Livre origines : n° tatouage / puce :

Engagé en classe individuelle : (cocher la classe retenue)

BABY PUPPY JEUNE INTERMEDIAIRE

OUVERTE CHAMPION VETERAN NE CONCOURRANT PAS

Autres classes : LOT REPRODUCTEUR LOT D'AFFIXE COUPLE / PAIRE TAN

Groupes : COMPAGNIE VENERABLE POUPONS

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom du producteur :

Nom et Prénom du propriétaire :

Adresse :

Code Postale : Ville : Pays :

Email (merci d'écrire lisiblement !) :

**Feuille d'inscription à retourner, accompagnée du paiement à l'adresse ci-dessous
M. Olivier VALDAN – REGIONALE D'ELEVAGE n°22 – 4, rue St Antoine 68190 RAEDERSHEIM**

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition, que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'A.A.C.F. de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à moi-même ou à mon chien ou causés par lui.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement de la S.C.C., notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date :

Signature :

Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT à cette demande de participation :

- Titre de paiement à l'ordre de l'A.A.C.F. – **pour les étrangers, paiement uniquement par mandat international ou par virement bancaire BIC : CMCIFR2A IBAN : FR76 1027 8035 2500 0213 1700 185**
- Photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens provenant de départements infestés ou de l'étranger.
- Photocopie des justificatifs pour l'inscription en classe CHAMPION.

La non réception de ces pièces au plus tard, la veille de l'expo, entrainera l'annulation de l'engagement. Le montant de l'engagement sera restitué après déduction des frais de traitement du dossier.

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS	Membres	NON Membres	Nbr	Montant
1^{er} chien (Jeune / Intermédiaire / Ouverte / Champion)	35	47		
2^{ème} chien (Jeune / Intermédiaire / Ouverte / Champion)	30	42		
3^{ème} chien (Jeune / Intermédiaire / Ouverte / Champion)	25	39		
4^{ème} chien (à partir de)	15	30		
Puppy (de 6 à 9 mois)	18	25		
Baby (de 4 à 6 mois)	18	25		
Vétéran (à partir de 8 ans)	Gratuit	39		
Compagnie (à partir de 4 mois, suivant le règlement)	12	20		
Poupons (de 3 à 4 mois)	12	20		
Vénérable (à partir de 10 ans)	Gratuit	20		
Couple, Paire, Lot Reproducteur, Lot d'Affixe <i>(uniquement pour les chiens déjà inscrits)</i>	Gratuit	Gratuit		
Confirmations (ne concourant pas)	30	45		
Ne concourant pas	Gratuit	10		
TAN (à partir de 12 mois)	15	30		
CATALOGUE	5	8		
TOTAL				

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

Seules les classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte et Champion peuvent compter pour les tarifs dégressifs.

Toutes les photos et vidéos à l'initiative du Club sont interdites de reproduction sans accord préalable. Nous nous réservons le droit de les publier sans autorisation supplémentaire

Règlement REGIONALE D'ELEVAGE

Le Club AACF organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées : les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité, ceux qui par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et du Club de race AACF, ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Le fait d'appartenir à un Club ou une société canine non affiliés à la SCC, entraînera pour son auteur et son chien l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la SCC. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 et 36 du règlement intérieur de la SCC et de l'article 2 du RI de l'AACF.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier

La Régionale d'Élevage de l'Akita Américain Club de France est ouverte à tous les propriétaires d'Akita Américain, Bangkaew de Thaïlande et Chien Thaïlandais à crête dorsale.

1. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de quatre mois au moins. Ils devront être en bonne santé.

Ils pourront soit :

- a) posséder un Certificat de Naissance ou un Pedigree délivré par la Société Centrale Canine (L.O.F.)
- b) être inscrits à un livre des origines étranger reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I)
- c) être tatoués ou pucés et inscrits au fichier d'ICAD s'ils sont présentés à l'examen de confirmation à titre initial

2. Le but de cette Régionale d'Elevage est de rechercher des sujets bien typés et bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs.

3. Les chiens pourront être engagés dans les classes ci-après :

BABY : 4 à 6 mois

PUPPY : 6 à 9 mois

JEUNE : 9 à 18 mois

INTERMEDIAIRE : 15 à 24 mois

OUVERTE : A partir de 15 mois

CHAMPION : Uniquement pour les chiens Titulaires de titres de Champion officiellement reconnus par la S.C.C. et la F.C.I

VETERAN : à partir de 8 ans

Pour la classe Champion, joindre une copie des titres de champion.

Ou dans les groupes suivants :

POUPONS : concerne les chiens de 3 à 4 mois,

COMPAGNIE : concerne les **chiens stérilisés** (à partir de 4 mois), **hors standard en taille** (à partir de 15 mois), et **poils long** (à partir de 4 mois). Tous les chiens seront jugés ensemble sans distinction de sexe, d'âge ou de type, il n'y aura pas de classement.

Le juge décernera son ou ses « coup(s) de cœur » entre les « COMPAGNIE » et les « POUPONS ».

VENERABLE : à partir de 10 ans (chiens stérilisés acceptés). Jugé par sexe avec classement et désignation du meilleur.

4. Tous les chiens d'une même classe et d'un même sexe seront présentés sur le ring et examinés individuellement et tous ensemble par un juge spécialiste de la race. Chaque chien se verra attribuer un qualificatif.

Dans les classes BABY et PUPPY :

Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur Les 4 meilleurs sujets sont classés.

Dans les classes VETERAN :

Excellent - Très Bon - Bon - Suffisant Les 4 meilleurs sujets sont classés.

Dans les classes JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE et CHAMPION :

Excellent - Très Bon - Bon - Suffisant Les 4 meilleurs sujets sont classés.

5. Une régionale d'Élevage ne donne pas droit au CACS

C'est une rencontre amicale permettant d'évaluer le cheptel, ainsi que d'habituer les chiots et jeunes aux expositions. C'est aussi un moment de rencontre, entre les anciens et les nouveaux, permettant ainsi d'échanger les expériences.

6. Il existe également d'autres classes non individuelles :

LOT D'AFFIXE : classe de trois à cinq chiens, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Un éleveur peut engager plusieurs lots d'élevage, chaque lot d'élevage d'au moins 3 chiens constituant un lot indivisible.

LOT DE REPRODUCTEURS : pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 minimum à 5 maximum de ses descendants directs, provenant d'au moins 2 mariages différents.

COUPLE : deux chiens de sexes différents appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

PAIRE : deux chiens de même sexe appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

Pour les classes COUPLE, PAIRE, les inscriptions pourront se faire « au poteau ».

Il est procédé à l'examen de confirmation pour les chiens engagés par ailleurs à cette exposition. L'âge minimum exigé pour les Akita Américain est de 15 mois, et 12 mois pour les Bangkaew de Thaïlande, Chien Thaïlandais à crête dorsale et Chien de Taïwan

Le règlement sanitaire est le règlement en vigueur dans toutes les manifestations officielles de la S.C.C., au jour de la Régionale d'Élevage.

En cas d'annulation pour cas de force majeure, les engagements ne seraient pas remboursés, de nombreux frais étant engagés avant la date de l'exposition. Les exposants seraient prévenus dans toute la mesure du possible.

Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur dans les expositions nationales de la S.C.C. qui est applicable

Le tarif membre s'applique uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation (de l'année en cours) au moment de l'inscription.

Seront refusés :

- Les inscriptions effectuées après la date de clôture des engagements ou « au poteau » le jour de l'exposition.
- Les inscriptions non payées ou payées en utilisant de manière indue le tarif membre.
- Les chiens provenant de l'étranger ou de départements infestés, qui n'auront pas fourni le certificat antirabique au moment de leur inscription, par mail, au Club.
- Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.
- Les engagements de chiots de moins de 4 mois (hors groupe poupons) ou d'un chien n'ayant pas l'âge correspondant à sa classe.
- Les engagements de chiens n'appartenant pas aux mêmes propriétaires (fichier Icad et nom(s) indiqué(s) sur l'inscription). En cas de copropriété, pour bénéficier du tarif membre, tous les copropriétaires doivent être membre du Club et à jour de leurs cotisations.

Les exposants qui utiliseraient le tarif membre, sans être à jour de leur cotisation, ou avec un numéro de membre erroné ou inexistant, ou engageant un chien dans une classe dont il n'a pas l'âge, seront définitivement exclus des exposants, sans préavis. Le montant de l'engagement leur sera restitué après déduction des frais de traitement du dossier.

Le tarif membre ne peut être appliqué qu'au moment de l'inscription, il n'y aura pas de réajustement après coup.

Lors de l'adhésion d'un nouveau membre au Club, la validation par le Comité de celle-ci, doit être fait au préalable, avant d'effectuer une inscription, en cas de non-respect, la différence de tarif appliquée sera demandée.